ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Département des examens et concours
Service des examens généraux et technologiques DEC1

Note à l'attention des candidats individuels inscrit à l'épreuve optionnelle en classe de terminale : mathématiques complémentaires

Note de service MENE2121399N du 25-10-2021

Épreuve orale

Durée : 30 minutes

Préparation : 30 minutes

Objectifs de l'évaluation

L'évaluation porte sur la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires de la classe terminale de la voie générale, défini dans l'arrêté du 19 juillet 2019 publié au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019.

Structure

L'évaluation consiste en un entretien entre le candidat et un examinateur.

Le candidat fournit à l'examinateur une liste de six thèmes d'étude du programme de mathématiques complémentaires.

L'examinateur propose au candidat deux questions portant sur deux thèmes différents figurant sur la liste fournie par le candidat.

Le candidat dispose d'un temps de trente minutes pour les préparer. Pendant l'entretien, il peut s'appuyer sur les notes prises pendant la préparation. L'évaluation se déroule dans une salle comportant un tableau, mis à disposition du candidat.

L'examinateur veille à faciliter l'expression du candidat et à lui permettre de mettre en avant ses connaissances.

L'usage des calculatrices électroniques est autorisé, dans le cadre de la réglementation en vigueur.